



# FORMATION EN PRÉSENTIEL

## CERTIPHYTO - VENTE

Dernière mise à jour le 15/04/2021.

### OBJECTIF

Obtenir le Certiphyto vente

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts
- Connaître les stratégies de lutte appropriées aux diagnostics effectués.
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement



<b>Tarif</b>	A PARTIR DE 200 €/JOUR/APPRENANT
<b>Réf.</b>	CERTI VENTE INIT
<b>Contact</b>	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques

### PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis

### MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités d'accès : CPF, plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours





### MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : exposés interactifs, mises en situation, étude de cas

Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

### MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprises

 <p>Niveau</p> <p><b>Autres formations professionnelles continues</b></p>	 <p>Modalité</p> <p><b>Présentiel</b></p>	 <p>Effectif par session</p> <p><b>2 mini &gt; 10 maxi</b></p>	 <p>Durée</p> <p><b>21 heures / 3 jour(s)</b></p>
--	--	--	--



# PROGRAMME

## Présentation

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires

## I Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto
  - Définition des produits phytopharmaceutiques
  - Produits autorisés et produits illégaux
  - Autorisation de mise sur le marché
  - Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics)
  - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
  - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, vis-à-vis des tiers
  - Obligations réglementaires en matière de suivi de produits, d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente
  - Réglementation spécifique à l'activité professionnelle
  - Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Réglementation liée à l'espace de vente, au stockage des produits sur l'espace de vente, à la collecte et au traitement des déchets et effluents ainsi qu'au transport de matières dangereuses
    - Dangérosité pour l'environnement
    - Situations d'exposition aux dangers
    - Prévention des risques
    - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage
    - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
    - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phyto
    - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage, du traitement des résidus et lors des manipulations
    - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
    - Traçabilité tout au long du processus



## II Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangers des produits
- Situations d'exposition aux dangers
- Catégories de populations sensibles
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs et pour les usagers
- Principales recommandations et réglementation
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
- Principaux symptômes d'empoisonnement
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Mesures d'alerte des premiers secours
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)

## III Réduction de l'usage/Méthodes alternatives

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
  - Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
  - Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
  - Evaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation
  - Evaluation de la nécessité d'intervenir
  - Diagnostic phytosanitaire des cultures
  - Utilisation des avertissements agricoles
  - Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques
  - Comparaison avec des méthodes alternatives

## IV Examen QCM

# LES PLUS

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

### INTERVENANT(S)

Formateurs référencés PICA  
CONSULTANT

### ÉVALUATION

Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, Examen par QCM (Durée de 1 heure)

### ATTRIBUTION FINALE

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION